



FILIGRANE
PROGRAMMATION

Ville de Condé en Normandie

**AMO pour la rénovation du marché couvert et des espaces
publics**

Éléments pour cadrage procédure de désignation de maîtrise d'œuvre

20/04/2023

V1

Filigrane Programmation



39, boulevard de Magenta 75010 Paris - Tel : 01.42.38.17.65

Mail : filigrane@filigrane-programmation.com

Site : www.filigrane-programmation.com

Actualisation du périmètre et phasage



Phase et périmètres envisagés

Les phases 1 à 3 devront intervenir dans une même temporalité de projet en permettant l'installation de chantier et le report du marché pendant les travaux sur des espaces avoisinants. La phase 4 pourra intervenir à plus longue échéance.

Actualisation du chiffrage

		Coût actualisé (HT travaux)
Phase 1	Marché couvert	1 946 026 €
Phase 2	Place du marché	1 356 959 €
Phase 3	Parvis du cinéma / Quai des challouets	180 928 €
Phase 4	Place de la mairie/ stationnement	1 389 643 €
Total		4 873 555 €

Le coût a été actualisé au ratio au regard de l'évolution des coûts de la construction en valeur février 2023. Ce chiffrage pourra être affiné lors de l'ajustement du programme

Procédure et indemnité

Au regard du changement dans les périmètres il n'est pas nécessaire d'imposer le mandat à l'architecte. Le paysagiste pourrait être également mandataire. Il sera demandé que le mandataire du groupement soit celui porteur de la compétence architecture ou paysage ce qui permettra aux différents équipes de se constituer plus simplement. Il y aura exclusivité sur ces deux compétences.

Les honoraires estimés seraient également plus élevés que pour l'architecte. L'intervention de l'architecte étant concentré en phase 1. Un mandataire pourra porter idéalement les deux compétences. Ce sujet sera affiné par la suite au regard des différentes possibilités envisageables.

Le périmètre de la remise des prestations à niveau Esquisse devrait être contenu à la phase 1 à 3. Seulement des intentions (pas de perspectives ni plan détaillé, mais croquis, images de références, matérialités ou principes d'aménagement) sur le périmètre 4 seront à apporter en phase concours.

L'indemnité 17 000€ pour chacun des 3 candidats dont le lauréat (partie de sa rémunération de MOE) est à prévoir (80% de l'esquisse +).